



DEPUTES GDR

Communiqué

Paris, 21 mars 2024

Notre groupe inscrira le CETA à l'ordre du jour de l'Assemblée le 30 mai

Sept ans après l'entrée en vigueur « provisoire » de l'accord de libre échange entre l'Union européenne et le Canada, qui n'a jamais été ratifié par le Parlement, le Sénat vient par un vote historique de rejeter ce traité contre l'avis d'Emmanuel Macron.

Ce vote initié par les sénatrices et sénateurs communistes marque un tournant.

Il met en évidence que la majorité de nos concitoyens et de leurs représentants s'oppose aujourd'hui à la politique commerciale européenne.

Fondée sur la libéralisation des échanges et une dangereuse logique de dumping social et sanitaire, cette politique menace au premier chef l'activité de nos agriculteurs et agricultrices, notre souveraineté alimentaire et la qualité de notre alimentation.

Le vote d'aujourd'hui ne peut rester lettre morte.

C'est pourquoi, dès le dépôt du projet de loi sur le bureau de l'Assemblée nationale, qui doit intervenir sans délai dans le cadre de la navette parlementaire, notre groupe l'inscrira à l'ordre du jour de sa journée d'initiative parlementaire, le 30 mai prochain.

La confirmation par l'Assemblée nationale du rejet du CETA permettra de mettre fin à son application.